

Cols en fourrure de chien:"Quand on a ouvert les cartons, il y avait une forte odeur animale"

4000 vestes avec des cols en fourrure de chien et de chat ont été saisies jeudi. Sur *Le Post*, Alexis Cornille, inspecteur des douanes, revient sur l'enquête.



**Fourrures animales de chiens et de chats
Fourrure torture**

C'est une saisie d'une ampleur rare qu'on effectuée les services des douanes de Villepinte. Ils ont ainsi découvert plus de 4000 vestes ornées de fourrure de chien et de chat dans un entrepot de l'Est parisien.

Alexis Cornille, inspecteur des douanes et chef de la visite revient sur l'enquête.

Comment avez-vous découverte ces vestes?

"C'était la première fois que cette société passait par le service des douanes de Villepinte, et comme nous le faisons pour chaque première importation via notre service, nous avons effectué un contrôle de la marchandise. Nous avons alors découvert 700 vestes. La composition ne faisait pas état de la fourrure, mais quand on a ouvert les cartons, il y avait une forte odeur animale. Nous avons alors effectué des prélèvements et il a été avéré que c'était de la fourrure de chien."

Au départ vous n'aviez trouvé que 700 vestes...

"Oui, mais ensuite nos trois services douaniers ont collaboré et nous avons découvert que sur 42 modèles de vestes, 19 étaient ornés de fourrure animale. 16 modèles comprenaient de la fourrure de chiens, et 3 modèles de la fourrure de chat. Le montant des marchandises équivalait à 160 000 euros."

Savez-vous si d'autres arrivages étaient prévus?

"Nous allons maintenant enquêter pour découvrir l'importance du réseau en Chine et en France."

Faites-vous souvent des saisies de manteaux en fourrures de chiens et de chats?

"Non, la dernière remonte à l'année précédente mais une saisie de cette ampleur, c'est rare. Cette saisie est le reflet de l'évolution de la législation. En effet, en 2006, le gouvernement a pris un arrêté qui protège toutes les espèces de chiens et de chats, alors qu'avant l'utilisation de certaines espèces étaient légales."